

RETOUR SOMMAIRE	SECTEUR: ASSEMBLAGE											VAILLANT GROUP		Création : 10/09/2013		MAJ: 05/10/2022
Activité/ Service	Danger	Risque		Estimation du risque		Risque brut	Maîtrise			Evaluation de la maîtrise	Risque résiduel	Non Conformité réglementaire	Mesures de prévention à mettre en place:			
		Evènement	Dommage	Probabilité	Gravité	Niveau	Procédures, modes opératoires, consignes, sensibilisation, formation	Equipements de protection collective et individuelle	Maintenance, suivi	A: Satisfaisante B: Moyenne C: Insuffisante D: Inexistante	niveau 1: Risque élevé, non acceptable, mesures de prévention requises niveau 2: Risque médium, acceptable à moyen et court terme niveau 3: Risque faible, acceptable		niveau 1: OUI niveau 2: OUI maîtrise D niveau 3: OUI maîtrise C et D			
				Total AT + MP fond rouge AT < 10 ans fond jaune AT< 5 ans fond vert AT >10 ans	AT- MP fond rouge AT < 10 ans fond jaune AT< 5 ans fond vert AT >10 ans ou risque = 0	1	2	3	Note 1: Existe / Rodé / Fonctionne correctement / N'est pas nécessaire car n'a pas d'influence Pas d'AT ou MP sur les 5 dernières années (colonne 1) Note 2: N'existe pas mais est nécessaire / N'est pas rodé / N'est pas adapté / N'est pas suffisant AT ou MP sur les 5 dernières années (colonne 1)							

Expédition colis	Postures, rythme, déplacements fréquents	Gestuelle répétitive	Lombalgie TMS	3	2	1			Polyvalence	2	Aménagement de la zone d'expédition	1	formations manutention	1	B	2		Approche ergonomique globale dans les projets
	encombrement, poids	Répétition du même geste	Lombalgie	2	2	1			Limitation du poids des colis à 15 Kg , changements de poste	1	Aménagement de la zone d'expédition	1	Organisation du poste de travail Audit 6 pack	1	A	3		
	Choc avec les convoyeurs, palettes , filmeuse...	chocs	Contusion plaie	4	2	1			Organisation logique de positionnement des palettes, transpalettes	1	Emplacement transpalette matérialisé	1	Organisation du poste de travail Audit 6 pack	1	A	3		
	Chute de la charge partielle ou complète Choc	Défaillance humaine	Fracture plaie	2	2	1			Mode opératoire sur la constitution des palettes, formation au poste	1	Emplacement transpalette matérialisé	1	contrôles périodiques reglementaires appareils de levage Organisation du poste de travail Audit 6 pack	1	A	3		

Chargement manuel de plain-pied, manipulation composants, assemblage manuel	Répétition des mêmes gestes	Total = 2 Longue durée d'exposition	MP 2017 TMS	4	2	1			Polyvalence Déclaration MP	2	Analyse d'activité et de cotation pénibilité Aménagements de poste	1	Formation manutention Changement de poste	1	B	2		Action list MP : postes à restrictions créés chez SDPR : banc d'essai MG + impression étiquettes.
	Mauvaise posture	Total =1 Longue durée d'exposition de l'opérateur	1 AT 2019 TMS, lombalgie	4	2	1			Moyen de manutention si possibilité(transpalettes, chariots...) Limiter le fréquentiel	2	Chaussures de sécurité, gants	1	Formation manutention	1	B	2		Action list AT : séances échauffement début d'équipes.
	Poids de certaines pièces	Total = 1 Mise en place des ballons en carton (charges lourdes)	1 AT 2021 TMS, lombalgie	1	2	1			Personnel masculin exclusivement Formation manutention	2	Chariots, supports à hauteur de prise	1	Formation manutention	1	B	3		Action list AT : Rappel des consignes sur le port des ballons (2 personnes) , modifications des gammes de fabrication dans ce sens + création instruction
	Défaut qualité	L'opérateur force et ripe	Contusion coupure	1	2	1			Renvoi immédiat au fournisseur en cas de problème,	1	Gants anticoupures. nouvelle règle définie pour SDPR : seuls l'index et le pouce du gant de la main principale peuvent être coupés sur une phalange, VDT	1	établissement RNC sur pièces fournisseurs défectueuses	1	A	3		
	Cutter	Total = 1 Mauvais geste	1 AT 2019 Coupure	4	2	1			Cutter de sécurité, sensibilisation Non respect de consignes - Défaillances ou dérives comportementales -AT rescencé	2	Gants anticoupures. nouvelle règle définie pour SDPR : seuls l'index et le pouce du gant de la main principale peuvent être coupés sur une phalange., manches baissées ou manchettes	1	formation générale sécurité environnement,cutter de sécurité dispo au magasin maintenance	1	B	2		Action list AT : Faire en sorte que le changement de bobine soit effectué par les superviseurs (appel systématique par les opérateurs). Formalisation du mode opératoire pour le changement de bobine en créant une consigne de sécurité affichée au poste. Celle-ci expliquera notamment qu'il faut retirer
	Cerclage	Elément en mouvement	Légère pression de la main	1	3	1			Mode opératoire d'utilisation de la cerceuse Guidage et résistance du lien sur la machine	1	Vêtement de travail,manches baissées ou manchettes gants	1	dotation individuelle	1	A	3		
	Etagères et éléments environnants	Choc	Contusion plaie	1	2	1			audits 6 pack	1	Etagères, supports sans angles vifs, VdT	1	audits 6 pack et HSE	1	A	3		

Production (Homme,machine)	Répétition des gestes	Total = 2 Longue durée d'exposition	MP 2017 TMS	4	2	1			Polyvalence Déclaration MP	2	Analyse d'activité et de cotation pénibilité	1	Formation manutention Changement de poste	1	B	2		Action list AT introuvable
	Outils portatifs, à main	Mauvaise manipulation	Coupure , contusion	1	3	1			Formation au poste et compétence des opérateurs	1	EPI et VdT	1	Vérifications périodiques	1	A	3		
	Organe en mouvement	Total = 1 Contact opérateur-organes	AT 2017 Ecrasement fracture coupure	4	3	1			Formation au poste, consignes, fiches de poste Non respect de consignes - Défaillances ou dérives comportementales -AT rescencé	2	Gants anticoupures. nouvelle règle définie pour SDPR : seuls l'index et le pouce du gant de la main principale peuvent être coupés sur une phalange.s, VdT, ARU, commandes bimanuelles	1	Vérifications périodiques/suivi TPM machines	1	B	2		Action list AT : ajout carter de protection, signalisation de risque de coincement. Intégrer aspect sécurité lors de la formation au poste.
	Eléments mobiles	Choc opérateur éléments mobiles	Contusion hématome	3	1	1			Distance éléments mobiles-poste de travail	1	Vêtements de travail	1	Vérifications périodiques/suivi TPM machines	1	A	3		

Manutention manuelle	Pièces coupantes	Mauvaise manipulation	Coupure pincement	3	2	1			Formation au poste, Consigne de port des EPI	1	Gants anticoupures. nouvelle règle définie pour SDPR : seuls l'index et le pouce du gant de la main principale peuvent être coupés sur une phalange.	1	Renouvellement périodique EPI	1	A	3		
	Poids des ballons, compresseurs	Répétition du même geste	TMS, lombalgies	3	2	1			Changement quotidien de poste	2	Chariots, supports à hauteur de prise	1	formations manutention	1	B	2		

Visseuse Riveteuse Agrafeuse	Poids des outils et vibrations	Répétition du même geste	Contusion, TMS	3	2	1			Faible fréquentiel	1	Analyse d'activité et de cotation pénibilité	1	TPM parc outils electro-portatifs	1	A	3		
	Système d'accrochage des visseuses	Collision entre la visseuse et l'opérateur	Contusion lésion aux yeux	1	2	1			Sensibilisation de l'opérateur à ces types de risques pendant la formation	1	Gants anticoupures. nouvelle règle définie pour SDPR : seuls l'index et le pouce du gant de la main principale peuvent être coupés sur une phalange., VDT	1	suivi TPM visseuses	1	A	3		
	Manipulation par un opérateur	Mauvais geste	Coupure contusion	3	2	1			Sensibilisation de l'opérateur à ces types de risques pendant la formation,	1	Gants anticoupures. nouvelle règle définie pour SDPR : seuls l'index et le pouce du gant de la main principale peuvent être coupés sur une phalange., VDT	1	Renouvellement périodique EPI	1	A	3		

Filmeuse	Augmentation de la vitesse de rotation du plateau tournant	Chute de colis vers le personnel	Fracture traumatisme écrasement	1	4	1			Interdiction formelle d'augmenter cette vitesse	1	Interdiction formelle d'augmenter cette vitesse	1	maintenance préventive annuelle et réparations sur avis de maintenance	1	A	3		
----------	--	----------------------------------	---------------------------------	---	---	---	--	--	---	---	---	---	--	---	---	---	--	--

Pliage manuel	Mauvaise manipulation, répétition du même geste	Choc, longue durée d'exposition	hématome, TMS	2	2	1			Personnel formé + mode opératoire suivant pièce,matière,machine)	1	Gants anticoupures. nouvelle règle définie pour SDPR : seuls l'index et le pouce du gant de la main principale peuvent être coupés sur une phalange., VDT	1	Polyvalence	1	A	3		
Nettoyage,soufflage	Poussières, copeaux	Lésions oculaires	Dommmages occulaires	2	2	1			Mode opératoire de nettoyage afin d'éviter l'utilisation de la soufflette au strict nécessaire	1	Lunettes de sécurité	1	mise à disposition d'aspirateur pour les opérations de nettoyage	1	A	3		
Local bambou : Aménagement poste Découpe lyra	Outilslage	Mauvaise manipulation	coupures Contusion Choc	3	2	1			Accès réservé aux personnes autorisées Plan de prévention pour personnels extérieurs Consigne de port des EPI	1	Gants Starcut plus et VdT et chaussures de sécurité et lunette de protection	1	Local maintenu en ordre	1	A	3		

MAINTENANCE	Travaux en hauteur	Travail de technicien en hauteur (nacelle plateforme)	Chute de personne	Fracture écrasement	1	4	1		Personnes habilitées et formées; CACES nacelle	1	Gants Starcut plus, VdT, Chaussures de sécurité	1	Nacelles ou plate-forme aux normes	1	A	3		
			Chute d'objets	Choc écrasement coupure	2	3	1		Personnes habilitées et formées; CACES nacelle	1	Gants Starcut plus, VdT, Chaussures de sécurité	1	Nacelles ou plate-forme aux normes	1	A	3		
	Maintenance (Machine en fonctionnement): maintenance sous-traitée	armoire électrique et coffret ouvert	Contact électrique	électrisation électrocution	3	3	1		Signalisation de sécurité sur l'armoire, armoire équipée de serrure à clé, habilitation électrique, tiers à proximité	1	Lorsque l'armoire est sous tension, porte ouverte et que l'agent de maintenance est non présent apposition pancarte d'intervention signalant le danger	1	fermeture des portes après intervention	1	A	3		
	Intervention sur BT : maintenance sous-traitée	Electricité	Contact avec organe électrique	Brûlure électrisation électrocution	1	4	1		Habilitation, respect des procédures (Consignation)	1	Installations aux normes, EPI électricien	1	fermeture des portes après intervention, vérification annuelles électriques et trvaux courants de maintien en l'état	1	A	3		
	Intervention de dépannage à 2 opérateurs	Mauvaise coordination	Mauvaise manipulation	Risque de fracture, coupure, contusion	4	3	1		Respect de la procédure d'intervention (machine à l'arrêt, tout énergie stoppé, debriefing préalable), personnels habilités et formés, zones réservés	1	Organe de coupure énergie identifié et accessible, Gants Starcut plus, VdT, chaussure de sécurité	1	En phase d'essai, le personnel est en dehors de la zone de danger	1	A	3		

Astreinte (travailleur isolé)	Multiples	Chute, malaise	lésions diverses	1	4	1	Procédures astreinte en période de production	1	PTI, téléphone portable, intervention sur demande du poste de surveillance,	1	Planning des astreintes, fiches réflexes astreintes, rapport d'anomalie au poste de sécurité,	1	A	3	DERP-Assemblage.xls	Achat d'un PTI premier semestre 2015
-------------------------------	-----------	----------------	------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---------------------	--------------------------------------